



*GIEZ ORGES LES TUILERIES
PAROISSE DE GRANDSON
ASSEMBLÉE PAROISSIALE*

P.a. M. René PERDRIX, Président –1429 GIEZ

**AVIS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE
DE FIN D'ANNÉE 2020**

Conformément à la loi Covid et aux dispositions du Canton de Vaud ne permettant pas la réunion en présentiel du 27 décembre 2020 :

**L'assemblée paroissiale de la paroisse de Grandson
se tiendra par courrier adressé au plus grand nombre
avec délai de rentrée du bulletin de vote au 28.12.2020**

- Peuvent voter les réformés habitants les communes de Grandson, Orges et Giez.
- Si quelqu'un souhaite recevoir le courrier il peut le faire en demandant le matériel de vote soit à M.Claude Rosset 078 808 57 43 soit à M.François Lemrich 076 430 1476

Ordre du jour :

1. Adoption des comptes 2019. La commission des finances a donné son accord.
2. Adoption du budget 2020. La commission des finances a donné son accord.
3. Adoption du rapport d'activité de la paroisse

*

Le retour des bulletins se font à l'adresse de Monsieur Daniel Richardet Ch.
Champ-Blanchon 7 1422 Grandson, ou à daniel.richardet@bluewin.ch

Ainsi donné à Grandson, Giez, Orges et les Tuileries pour affichage, le 18 décembre 2020

AU NOM DU BUREAU

R. Perdrix, président